



BULLETIN D'ENGAGEMENT – LE CASTELLET

3 – 4 NOVEMBRE 2023

PILOTE 1 / Concurrent

Date de naissance : Groupe sanguin :

Nom /prénom :

Licence / ASA :

Adresse :

Signature :

CP / Ville :

Tel. Portable :

E-mail :

PILOTE 2

Date de naissance : Groupe sanguin :

Nom /prénom :

Licence / ASA :

Adresse :

Signature :

CP / Ville :

Tel. Portable :

E-mail :

VOITURE

N° transpondeur :

Marque / Type : Mazda MX5 NA Conduite à gauche
équipée du kit obligatoire

Année : Cylindrée : 1598

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

Le Trophée Roadster Pro Cup a un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

Format : essais privés 40 mn (inclus dans l'engagement)

essais qualifs 40 mn

2 courses de 60 mn avec changement de pilote ou non entre la 15^{ème} et 45^{ème} minutes avec arrêt obligatoire de 2 minutes

Course en départ arrêté. 50% de l'engagement reste acquis en cas d'abandon aux essais libres.

DROITS D'ENGAGEMENT

- Jusqu'au 10/10/2023 : 1 080 € TTC / voiture

• **Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869**

• **Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle – 32110 NOGARO**